

## Colvert à Bruxelles

**C**olvert à l'honneur à Bruxelles ! Notre système de collecte et de compostage des déchets verts a été retenu par la Commission européenne comme étant à l'avant-garde de la bonne gestion des déchets et de l'amélioration de la qualité de l'environnement.

Ainsi le joyeux volatile pose fièrement dans un ouvrage intitulé *Expériences réussies de compostage et de collectes sélectives, et partage la vedette européenne avec Barcelone (E), Limerick (IRL) ou encore Monza (I)*. ■

## Antennes : le principe de précaution

**A**près l'annulation, par le tribunal administratif de Poitiers, de l'arrêté municipal interdisant l'installation d'antennes de téléphonie mobile à moins de 100 mètres d'une habitation et de sites sensibles (crèches, écoles ou hôpitaux), la municipalité a publié, le **13 novembre**, un nouvel arrêté préfigurant la charte de bonne conduite qui devrait voir le jour courant 2003. En l'absence d'études démontrant l'innocuité des effets des champs magnétiques, l'opérateur devra, avant l'implantation de tout relais de téléphonie mobile sur le territoire niortais, remettre en mairie un dossier, réalisé en concertation avec les riverains, prenant en compte les aspects sanitaires (niveau d'exposition du public) et environnementaux. En attendant une réforme de la loi. ■

Le comité de quartier de Goise s'est battu pour que cette antenne soit déplacée à l'écart des habitations.



Bruno Derbord

## Le renouveau de Chantemerle

**C**'est dans le cadre de la Semaine de l'environnement, instituée au niveau national, qu'on a pu découvrir,



Darré

du **22 au 26 mai**, le projet d'aménagement de Chantemerle. L'histoire de ce domaine du XIX<sup>e</sup> siècle, le patrimoine paysager, la faune, la flore ont également été présentés à travers des visites diurnes et nocturnes du site. Un contrat pourrait être signé début 2003 avec l'Ademe<sup>(1)</sup> et la Région pour financer les actions de développement durable dont la Maison de l'environnement sera le moteur essentiel au niveau local. ■

(1) Agence de l'environnement et de la maîtrise d'énergie.

1<sup>er</sup> janvier - 8 avril

## L'achat intelligent



Bruno Derbord

**D**ésormais, les produits achetés par les services municipaux doivent se conformer aux critères d'un cahier des charges intégrant les principes du développement durable. Avec cette "charte achat qualité" (adoptée fin 2001), les élus niortais s'inscrivent dans la démarche engagée depuis dix ans au niveau international en matière de respect de l'environnement. Sa mise en application n'a pas tardé à faire sentir ses effets dans bien des domaines.

Produire sans détruire, c'est l'adoption, depuis le **1<sup>er</sup> janvier**, du papier 100% recyclé dans tous les services, que ce soit pour les courriers, les copies ou les documents sortis des imprimantes. Et, en novembre, les 35 000 exemplaires de *Vivre à Niort* se voient imprimés sur papier 100% recyclé. Au total, une "économie d'arbres" de plus de 10 millions de feuilles par an...

Se préoccuper de l'impact de nos actes sur notre environnement passe aussi, notamment, par l'utilisation de plus en plus répandue de peintures à l'eau (sans solvants ni odeur) pour l'entretien des bâtiments communaux, voire de peinture "alimentaire" dont l'ingestion accidentelle (par un enfant, par exemple) serait sans danger. Enfin, consommer sainement, c'est assurer la sécurité alimentaire de nos enfants dans les 27 restaurants scolaires de la Ville. Et ce qui était déjà une réalité a été confirmé par une charte de qualité, adoptée le **8 avril**. Les fournisseurs s'engagent donc par écrit sur la traçabilité de toutes les viandes et poissons (sans farines animales), mentionnent la valeur nutritionnelle et gustative des produits (pas d'OGM). Et si, après la crise de la vache folle, les steaks hachés ont finalement été réintroduits, début janvier, dans les menus de nos enfants, c'est uniquement parce qu'ils sont certifiés Agriculture Biologique, seul label garantissant leur origine. Un label qui a d'ailleurs fait son entrée avec succès lors du premier repas entièrement bio qui leur a été servi le 30 mai. ■